

Domaine
Nicolas CROZE



Les Trois Grains

AOP Côtes du Rhône Rosé



Cépages : 70% Cinsault, 20% Syrah et 10% Grenache

Terroir : Vignes plantées sur les communes de Saint Just d'Ardèche, Aiguèze et Saint Martin d'Ardèche



Viticulture : Application d'une agriculture, Labellisée Haute Valeur Environnementale échelon 3 dans le respect des sols, de l'environnement.



Vinification : Vendanges manuelles, égrappage et foulage. Fermentation d'environ 20 à 30 jours, dans des cuves en inox, puis pressage.

Production annuelle : 6 000 bouteilles



Notes de dégustation : Vin frais et délicat aux subtils arômes de fruits rouges.



Accord : Idéal en apéritif, tapenade, tapas, viandes grillées, salades estivales.



Service : 8°C

Degré alcoolique : 13% par vol.

Contenance : 75cl ou 1,5L